

LE DÉPISTAGE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

AVANT 3 ANS

En centre de Protection maternelle et infantile, le médecin ou l'orthoptiste effectuent un dépistage lors de la visite du 9^e ou du 24^e mois. S'ils détectent un strabisme ou une amblyopie, ils vous orientent vers un médecin ophtalmologiste.

Vous pouvez aussi en parler avec votre médecin traitant ou votre pédiatre.

VERS 3-4 ANS

Les enfants ont ensuite un examen de la vue lors du bilan de santé réalisé par la PMI dans les écoles maternelles.

En cas d'antécédents ou lorsque les enfants présentent des signes de troubles visuels, il est conseillé de faire contrôler leur vue tous les ans chez un ophtalmologiste.

Toutes les adresses des centres
de Protection maternelle et infantile sont sur
www.hauts-de-seine.net

92

Conseil général des Hauts-de-Seine
2-16, boulevard Soufflot - 92015 Nanterre cedex

www.hauts-de-seine.net

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

Conception et réalisation : Conseil général des Hauts-de-Seine, Direction de la communication - Janvier 2008



ATTENTION LES YEUX !

1 ENFANT SUR 6 PRÉSENTE
DES TROUBLES VISUELS

Le dépistage précoce : une chance pour la vue

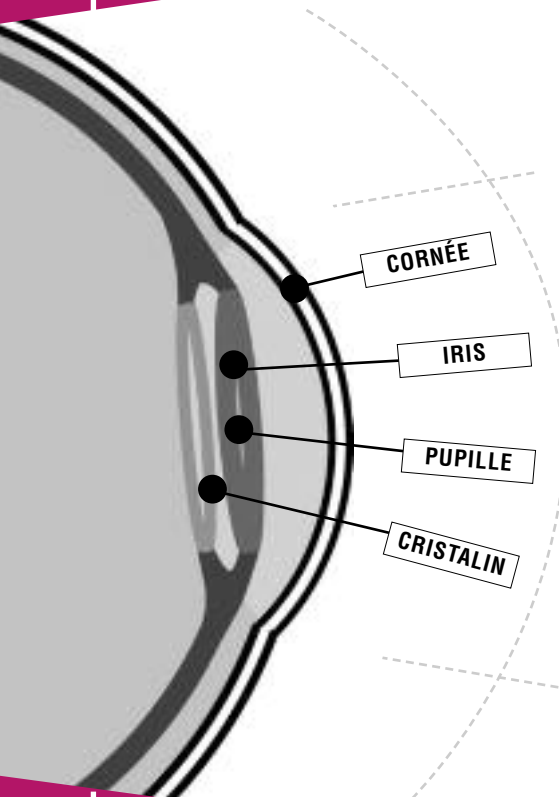
**Il est proposé dans votre centre de PMI
lors des visites des 9^{ème} et 24^{ème} mois.**

LE DÉPISTAGE VISUEL
est organisé par les centres
de Protection maternelle et
infantile du Conseil général
des Hauts-de-Seine

> www.hauts-de-seine.net

92

Un enfant sur 6 présente un trouble visuel à l'âge de 6 ans.



COMMENT SE DEVELOPPE LA VUE ?

Le bébé voit dès la naissance. Son système visuel est en place, mais sa vision se développe progressivement au cours des mois suivants, et jusqu'à l'âge de 6 ans.

Si un œil voit moins bien que l'autre, ce qu'on appelle l'amblyopie, l'enfant prend l'habitude de n'utiliser que l'un de ses deux yeux. L'autre œil ne travaille plus et son acuité visuelle diminue progressivement.

LE DÉPISTAGE DES TROUBLES VISUELS

L'intérêt de dépister tôt les troubles visuels est de pouvoir les traiter très rapidement. Sinon, cette baisse de vision peut s'aggraver et devenir irréversible.

Voici les troubles que peuvent présenter l'enfant :

- . un strabisme : lorsque l'enfant louche
- . une amblyopie : lorsqu'un œil voit moins bien
- . une amétropie :
 - . la myopie
 - . l'astigmatisme
 - . ou l'hypermétropie (troubles de la vue relativement fréquents).

PLUS ON DÉPISTE TÔT, MIEUX ÇA MARCHE !

Le dépistage précoce peut :

- . considérablement accroître les chances de guérison ;
- . éviter un déficit grave et non corrigé de la vue ;

. faciliter la vie de l'enfant (qui serait gêné dans son développement et dans ses apprentissages par une mauvaise vue).

QUELS SONT LES RISQUES ?

Le risque que l'enfant développe des troubles visuels est plus élevé lorsqu'il y a des antécédents dans la famille (parents, frères et sœurs) et lorsqu'il s'agit d'enfants prématurés.

Certains signes doivent aussi vous alerter.

Par exemple : l'enfant à du mal à fixer, il louche, ou ses yeux larmoient facilement.

Dans ces cas-là, n'hésitez pas à en parler à votre médecin !

Le port de lunettes avant l'entrée en cours préparatoire concerne 12 à 16 % des enfants*.

* source : INSERM, juillet 2002, « Dépistage précoce des troubles visuels de l'enfant ».